

CRÉDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE LANCE L'AUTOPARTAGE RURAL POUR ACCOMPAGNER TOUTES LES POPULATIONS DANS L'ACCÈS À LA MOBILITÉ VERTE

Crédit Agricole Consumer Finance lance une solution d'autopartage de véhicules électriques en milieu rural en France. La toute première implantation devrait voir le jour au premier semestre 2023 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la marque Agilauto-Partage. Ce projet s'inscrit dans le projet sociétal du groupe Crédit Agricole pour accélérer les transformations indispensables de la société et accompagner les Français vers une mobilité durable en proposant des solutions innovantes, adaptées aux besoins de tous.

Accompagner toutes les populations dans l'accès à la mobilité verte

Pour répondre aux besoins des populations impactées par les ZFE sur les territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement déjà très actif, Crédit Agricole Consumer Finance va lancer un nouveau service de mobilité. Agilauto-Partage va implanter des solutions d'autopartage dimensionnées et adaptées pour des communautés de communes situées à une distance entre 50 et 100 km de grandes ZFE (Zones à faible émission) et pour lesquelles l'accès aux services de santé ou aux services publics nécessite le plus souvent un trajet en voiture.

Chaque implantation devrait comprendre une flotte de 10 à 20 véhicules électriques, y compris plusieurs véhicules utilitaires électriques, afin de répondre également aux besoins des entreprises locales. Leur autonomie sera adaptée aux trajets entre la communauté de communes et les pôles de service les plus proches.

« La mobilité dans les territoires est impactée par la mise en place des ZFE et une grande partie de la population rencontre des difficultés pour accéder aux véhicules propres. C'est particulièrement le cas des populations vivant en milieu rural qui n'ont souvent pas d'autres alternatives que la voiture. L'autopartage sur ces territoires s'avère donc une solution essentielle que nous développerons massivement dans les 3 prochaines années » précise Stéphane Priami, Directeur général de Crédit Agricole Consumer Finance et Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Services Financiers Spécialisés.

Une solution lancée avec les Caisses régionales du Crédit Agricole et les collectivités locales

Ce service sera mis en place en lien étroit avec les communautés de communes concernées et les Caisses Régionales du Crédit Agricole.

Chaque projet fera l'objet d'un fort ancrage territorial qui passera par l'emploi local pour la gestion de la flotte, le partenariat avec les communes pour le nettoyage des véhicules et avec des garages à proximité pour l'entretien des véhicules, etc.

Une attention particulière sera également portée aux besoins des associations locales qui véhiculent des personnes âgées ou en difficulté vers les services urbains.

La technologie au service des futurs usagers de l'autopartage

La réservation et l'accès aux véhicules se feront grâce à une application connectée sur le modèle des grandes opérations d'autopartage urbain qui fleurissent dans les grandes métropoles européennes.

Les clients pourront enregistrer leurs données dans cette application (permis de conduire, carte de crédit...). Une fois leur profil accepté, ils pourront réserver leur véhicule, et aussi les ouvrir et les démarrer depuis leur smartphone. Les véhicules devront être loués et rendus sur une place dédiée, équipée d'une borne de recharge.

La location sera facturée à la minute, puis à l'heure, à la demi-journée ou à la journée en fonction de la durée d'utilisation. Le tarif sera dégressif en fonction de la durée.

Service presse de Crédit Agricole Consumer Finance : Claire Garcia - +33 (0)1 87 38 22 81 - +33 (0)6 80 41 17 77 - presse@ca-cf.fr

A propos de Crédit Agricole Consumer Finance

Crédit Agricole Consumer Finance, filiale spécialisée en crédit à la consommation de Crédit Agricole S.A., distribue (en France, principalement via sa marque commerciale Sofinco), une gamme étendue de crédits aux particuliers et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente (automobile et équipement de la maison) et partenariats. Aux côtés de grandes enseignes de la distribution, de la distribution spécialisée et d'institutionnels dans les 19 pays où il est présent, CA Consumer Finance propose à ses partenaires des solutions souples, responsables et adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs clients. L'excellence relationnelle, la responsabilité en proximité et l'engagement sociétal sont les piliers qui font de CA Consumer Finance un groupe qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses 15 millions de clients et de la société. Au 30 juin 2022, CA Consumer Finance gère 96,6 milliards € d'encours de crédit.

Pour en savoir plus : www.ca-consumerfinance.com